

Quels sont les avantages à devenir freelance ?

Devenir freelance est une opportunité qui se présente à de nombreux professionnels.

Avec l'évolution des habitudes du travail, le numérique et la récente pandémie, les entreprises ont appris à mieux gérer leur flux de production et de création et cherchent de plus en plus à faire appel à des freelances.

Les avantages à devenir freelance

Être son propre patron

La raison la plus courante de se lancer en tant que freelance ou entrepreneur est la possibilité d'être son propre patron. Plus besoin de travailler pour une hiérarchie obsédée par le contrôle, plus besoin de pointer à l'entrée et à la sortie du bureau : vous êtes le maître de votre navire.

Un contrôle absolu

Les freelances et les entrepreneurs prennent leurs propres décisions. Il n'y a pas de débats interminables sur la version d'un site web à utiliser ou sur le code vestimentaire du bureau ; c'est vous qui décidez.

La solitude que rencontrent de nombreux freelances peut être compensée en trouvant des espaces dédiés aux freelances. Le site internet freelance-informatique.fr a réalisé un guide complet pour trouver les communautés de freelances adaptées à vos besoins.

Trouver les clients qui vous correspondent

En tant que freelance, vous devez fournir vous-même les efforts pour trouver des clients. Cela peut paraître difficile au premier abord mais en réalité, ce n'est pas si compliqué.

Internet offre la possibilité de gagner de la visibilité via son site internet mais pas seulement ! De nombreux sites existent pour mettre en relation les entreprises et les freelances.

Votre temps vous appartient

Il n'y a pas d'horaires établis, sauf si vous le souhaitez. Si vous vous sentez plus productif entre 2 et 6 heures du matin, vous pouvez travailler à ce moment-là. Si vos clients veulent que vous soyez là de 9 à 5, vous pouvez toujours excuser les périodes d'absence en disant qu'il s'agit d'une « réunion de clients ».

Vous êtes libre de travailler n'importe où

En tant que freelance, vous décidez de l'endroit où vous travaillez tant que le travail est fait. Vos clients paient pour votre travail, et ce n'est pas à eux de décider où vous travaillez.

En fait, d'un point de vue juridique, l'un des critères essentiels entre « pigiste et entrepreneur » et « employé » est que le pigiste et l'entrepreneur peuvent choisir les heures et les lieux où ils travaillent.

Aujourd'hui, de nombreux entrepreneurs et freelances deviennent des digital nomades. Ils choisissent de travailler où ils le souhaitent et changent de lieu régulièrement.

Vous choisissez les projets sur lesquels vous voulez travailler

Si vous développez des sites web et que vous préférez vous concentrer uniquement sur les sites vitrines des petits commerçants, vous pouvez le faire !

Si vous êtes rédacteur et que vous ne voulez jamais écrire une seule lettre de vente, vous n'êtes pas obligé de le faire.

Les employés doivent travailler sur les projets que leur confie leur patron. Les freelances et les entrepreneurs choisissent leurs propres projets en fonction de leur expertise et de leur passion.

Il y a toujours du travail ennuyeux et répétitif à faire (comme la comptabilité, l'administration, etc.), mais la majorité de votre temps pourra être consacrée aux choses que vous aimez.